



Pouylebon, le 28 août 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fièvre Catarrhale Ovine : Philippe Dupouy, Président du Département du Gers, annonce un soutien financier aux éleveurs

La fièvre catarrhale n'épargne plus le Gers. Ces derniers jours, plusieurs foyers ont été détectés dans le département. Cette nouvelle crise de santé animale, s'ajoute à celle de la Maladie Hémorragique Épizootique (MHE), également présente sur le territoire gersois.

Ce sont deux maladies virales affectant principalement les ruminants. Bien que non contagieuses, elles sont transmises par des vecteurs, principalement des moucheron, en recrudescence actuellement à cause du réchauffement climatique.

Avec son laboratoire départemental, Public Labos, le Département du Gers est agréé par le ministère de l'agriculture pour réaliser les analyses de biologie moléculaire (PCR) de Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) et de MHE. Depuis le début de la crise MHE, ce sont plus de 30 000 € d'aides que le Département a accordé via la prise en charge de 50 % des analyses obligatoires de mouvement de bétail effectuées par Public Labos (en coordination avec le Groupement de défense sanitaire du Gers).

En déplacement dans une exploitation ce jour à Pouylebon, le Président du Département du Gers, Philippe Dupouy, a annoncé l'élargissement de cette aide aux analyses de la Fièvre Catarrhale Ovine.

Concrètement, le mouvement de bétail entre une zone règlementée et une autre zone, induit des obligations d'analyses (PCR avant départ) et de traitement de désinsectisation. Ces mouvements peuvent être : des ventes de bêtes, des concours, des exportations. Le coût* de ces analyses sera ainsi pris en charge à hauteur de 50% par le Département du Gers.

Le Mot du Président

« J'attache une attention particulière aux crises successives qui touchent le monde agricole gersois. En tant que responsables locaux, nous nous devons d'être aux côtés de nos agricultrices et de nos agriculteurs. Même si l'agriculture n'est pas de notre compétence, j'ai souhaité engager le Département dans cette nouvelle lutte contre l'épidémie de la Fièvre Catarrhale Ovine. En tant que collectivité de la solidarité, le Département prendra en charge une partie des coûts des analyses qui incombe à ces éleveurs. Je souhaite apporter tout mon soutien à ces femmes et ces hommes de l'économie rurale. » - Philippe Dupouy, Président du Département du Gers.

*Le coût d'une analyse FCO varie entre 24 et 35€ HT, avant prise en charge de 50% par Le Département.